



Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques (Siren : 250208402)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Chivy-lès-Etouvelles
Arrondissement	Laon
Département	Aisne
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	17/06/1994
Date d'effet	17/06/1994

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	10, rue du Bon Puits
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02000 Chivy-les-Etouvelles
Téléphone	03 23 20 36 74
Fax	03 23 20 36 76
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	247 038
Densité moyenne	57,99

## Périmètres

Nombre total de membres : 19

- Dont 17 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
02	CC du Canton de Condé en Brie (240200550)	CC
02	Syndicat d'aménagement et de gestion du rû du Voidon et de ses affluents (250208766)	SIVU
02	syndicat de la Serre amont et de ses affluents (200024115)	SIVU
02	Syndicat intercommunal d'aménagement du rû de Nesles (250208535)	SIVU
02	Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Serre aval et de ses affluents (250208816)	SIVU
02	Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de l'Oise aval et de ses affluents (250208808)	SIVU
02	Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion du vilpion amont et de ses affluents (250208857)	SIVU
02	Syndicat Intercommunal de curage des deux Vallées (250204252)	SIVU
02	Syndicat intercommunal de gestion de l'Ardon et de la moyenne Ailette (250200102)	SIVU
02	Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents (ex SIGMAA) (250208865)	SIVU
02	Syndicat Intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise Amont (250203130)	SIVU
02	Syndicat Intercommunal pour la gestion du Bassin versant de l'Ourcq Amont (250208279)	SM fermé
02	Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant du Clignon (250208022)	SIVU
02	Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de l'Oise moyenne et de ses affluents (250203742)	SIVU
02	Syndicat intercommunal pour l'aménagement du rû de Beaurepaire (250202652)	SIVU
02	Syndicat intercommunal pour l'aménagement du ru de Retz (250200425)	SIVU
02	Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique, l'entretien, le nettoyage de la rivière dite le petit morin (250204195)	SIVU

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
ASS SYNDICALE ASSAINISSEMENT SERVAIS (290201094)
DEPARTEMENT DE L AISNE (220200026)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
Par substitution
Autres
- Autres
<i>Article 2 des statuts : Les établissements publics composant l'Union participent tous à la gestion du patrimoine milieux aquatiques en particulier par l'entretien régulier qu'ils assurent. L'Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques a pour objet, pour les établissements publics adhérents qui ont transféré ces compétences à l'Union :</i>
<i>· En matière d'information : - d'informer, dans le cadre de leurs missions, les élus des adhérents - d'organiser l'information des usagers et gestionnaires des milieux aquatiques · En matière de fonctionnement des adhérents - d'assurer le suivi administratif et financier des établissements publics adhérents correspondant à leur fonctionnement courant, de mettre à la disposition des syndicats membres, par le biais d'une convention, les services techniques de l'Union.</i>

### Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)